

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29

Abstentions : 0
Exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0

N°2019-62

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-neuf, le jeudi sept Novembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 31 octobre deux mille dix-neuf.

Présents : Christophe Gérouard, Dominique Germond, Raoul Réchignac, Joël Vilard, Albert Delhoume, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombrey, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier

Suppléants présents : Stéphane Malivert

Pouvoirs : Pascale Raffier délégation à Alain Perche, Maryse Thomas délégation à Christian Vignerie, Alain Blond délégation à Marie-Laurence Morange, Magdalena Fredon délégation à Guy Ratinaud, Jean-Louis Clermont-Barrière délégation à Patrick Gibaud

Secrétaire de séance : Agnès Varachaud

**Objet : Ouvertures de postes au tableau des emplois communautaires
à compter du 08 novembre 2019.**

Monsieur le Président explique qu'un agent communal de la commune de Saint-Bazile, et travaillant actuellement pour le service « Voirie » de la Communauté de Communes Ouest Limousin dans le cadre d'une convention de mise à disposition, a exprimé le souhait de rejoindre définitivement les effectifs de la communauté de communes. De plus, le Comité technique de la Communauté de Communes a émis un avis positif quant à ce transfert lors de sa séance en date du 5 novembre 2019.

Par ailleurs, un agent travaillant à la micro-crèche de Cussac est sous contrat depuis plusieurs années, alors même que son poste fait besoin au regard des nécessités d'encadrement des enfants dans le service. Il conviendrait de pouvoir intégrer cet agent à la Fonction Publique Territoriale.

Pour se faire, il convient d'ouvrir au tableau des emplois communautaires, les postes afférents selon les conditions ci-après :

Grades	Filière	Catégorie	Durée	Nombre
Adjoint Technique	technique	C	Temps complet	1
Agent Social	sociale	C	Temps complet	1

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE D'OUVRI**R au tableau des emplois communautaires, et à compter du 08 novembre 2019, les postes tels que rappelés ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Le Président,
Christophe GEROUARD